

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize et le 18 octobre à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric – M. BAYNAT Régis – Mme SOUILLE Sylvie - M. PRADAYROL Patrick - M. DESPEYROUX Rémy - Mme CROS Corinne - M. DELPON Cyril - M. DAVID Eric - Mme LAURENSOU Martine – Mme DELSAHUT Marie-France - - M. Michel GUGGLIELMETI - Mme ELMA Séverine.

Absents excusés : Mme RANNOU Sylvie - Mme FLORET Virginie

Date de la convocation : le 10 octobre 2016 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

Objet : Approbation du PV du conseil municipal du 22 septembre 2016

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 22 septembre 2016 avec une demande de modification sur le budget de fonctionnement des écoles.

Objet : Projet foyer rural et bibliothèque : demande de subventions

Le total des travaux est estimé à environ 245 402 euros et la mairie va demander plusieurs aides dont la DETR pourrait être apportée à 61 350 euros. En deuxième subvention, ce sera les aides de la région sont à proratiser selon l'énergie ou l'accessibilité. La troisième aide sera la FAPEC par le département. La quatrième aide sera l'aide parlementaire. L'aide maximum sera d'environ 125 000 euros, au bas 115 000 euros. La mairie avait mis de côté 20000 euros l'an dernier et devrait mettre 35000 euros l'an prochain.

Objet : Attribution indemnités au nouveau percepteur de Gramat

La perceptrice est partie et le nouveau percepteur demande la subvention qui doit lui être accordée. Le conseil demande s'il faut subventionner les deux.

Questions diverses

11 novembre 2016 – l'organisation est à l'ordre du jour. La cérémonie se fera le 11 novembre à 11h30. Il y aura la parution sur les journaux locaux.

Concernant le mouvement de la bibliothèque, les intéressées sont contre le déplacement.

Le rapport du SPANC a été envoyé à la commune pour information.

Le grand Figeac a envoyé la planification de changement des panneaux d'indication des lieux publics et privés. Les tarifs des panneaux ont été indiqués mais pas les supports et l'installation. De plus, l'étude a été effectuée il y a cinq ans, et il faut enlever les endroits qui n'existent plus et rajouter les nouveaux.

Le Noël d'Issendolus se déroulera le 11 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 22h30

Le secrétaire de séance

Eric DUBARRY

Le Maire

Patrick DELLAC